



MORUE DU BANC GEORGES

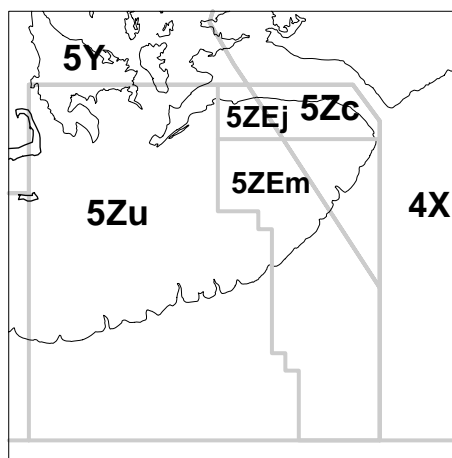
Renseignements de base

La morue du banc Georges est pêchée depuis la fin des années 1700. Le Canada et les É.-U. sont les seuls à en pratiquer la pêche directe depuis 1977. L'établissement de la frontière Canada-États-Unis sur le banc en 1985 a forcé chacun de ces pays à s'en tenir à sa zone respective. Les prises canadiennes de morue sont capturées surtout entre juin et octobre. La gestion de la pêche canadienne s'effectue au moyen de fermetures saisonnières et de QIT, depuis juin 1992, pour les bateaux <65 pi pêchant aux engins mobiles, d'AE pour la flottille de pêche hauturière depuis 1984 et de quotas concurrentiels pour les bateaux de pêche aux engins fixes. En 1994, le TAC a été considérablement réduit. Du côté américain, la pêche a été grandement limitée par l'établissement d'une zone de fermeture de janvier à juin en 1994 et par l'expansion de cette zone et sa fermeture à longueur d'année en 1995.

Ces dernières années, la plupart de la biomasse s'est concentrée du côté canadien de la frontière internationale, quoique d'importantes migrations transfrontalières se produisent.

La morue du banc Georges se nourrit avant tout de poisson, puis de crustacés et mollusques. Son taux de croissance est très rapide; elle atteint 50 cm (20 po) et commence à frayer à l'âge 2. Pratiquement toutes les morues d'âge 3 du banc Georges ont atteint la maturité sexuelle.

Toutes les données sur les prises et les relevés de recherche des É.-U. proviennent du National Marine Fisheries Service (NMFS), au laboratoire de Woods Hole, Mass.



La pêche

Débarquements (milliers de tonnes)

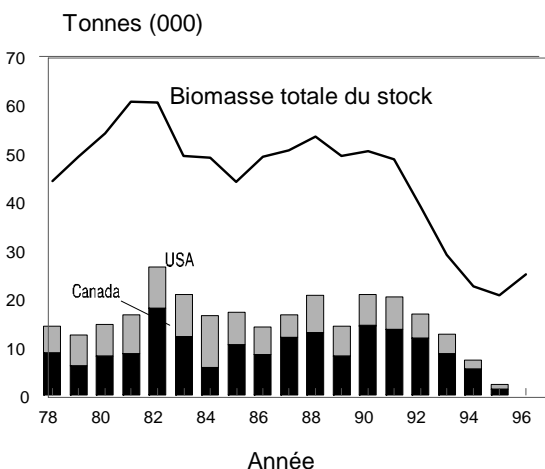
Année	79-91	1992	1993	1994	1995
	Moy..				
TAC	-	15	15	6	1,0
Canada	10,5	12	8	5	1,1
É.-U.	7,0	5	4	2	1,0
TOTAL	17,5	17	13	7	2,1

Les prises combinées Canada-É.-U. ont atteint un sommet de 26 000 t en 1982, se sont situées en moyenne à environ 17 500 t entre 1978 et 1991, et ont chuté à 7 277 t en 1994. En raison de limites imposées sur les prises accidentelles canadiennes et de l'établissement d'une zone de fermeture par les É.-U., les prises ont atteint leur plus bas niveau, soit 2 100 t, en 1995. Depuis 1985, le Canada capturait approximativement 65 % des prises totales, mais cette proportion a été ramenée à environ 50 % en 1995.

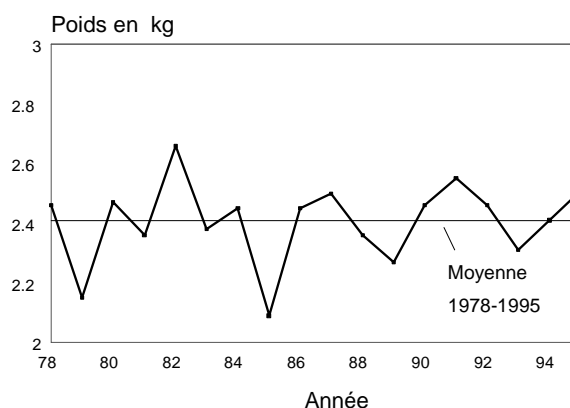
Les débarquements canadiens ont été dominés par les captures au chalut à panneaux, sauf en 1984 et 1989, mais la proportion des

débarquements totaux capturée aux engins fixes (palangre et filet maillant) a augmenté ces dernières années. En 1994 et 1995, la pêche pratiquée sur le banc Georges a été davantage une pêche mixte, sans grand effort dirigé sur la morue. En 1994, les débarquements canadiens se chiffraient à 5 300 t, ce qui est bien inférieur à la moyenne à long terme. En 1995, ils étaient de 1 100 t et se limitaient aux prises accidentelles. Le Canada assujettissait en outre les permis aux antécédents de prises et une grande partie des sorties de pêche devait se faire en présence d'observateurs. Par ailleurs, la totalité des débarquements devait faire l'objet d'une vérification à quai, tandis que l'industrie s'autoréglementait afin d'éviter le dépassement des allocations. La pêche canadienne du poisson de fond a été fermée à tous les bateaux du 1^{er} janvier au 18 juin 1995.

Les **débarquements des É.-U.** pour 1995 continuent d'être inférieurs à la moyenne à long terme et sont estimés (en raison de statistiques de débarquements incomplètes) à 1 000 t. Les É.-U. ont imposé une zone de fermeture en 1994 et l'ont étendue, en portant la fermeture à la totalité de l'année, en 1995.



Le **poids moyen** selon l'âge 3 a été variable, sans tendance, de 1978 à 1995.

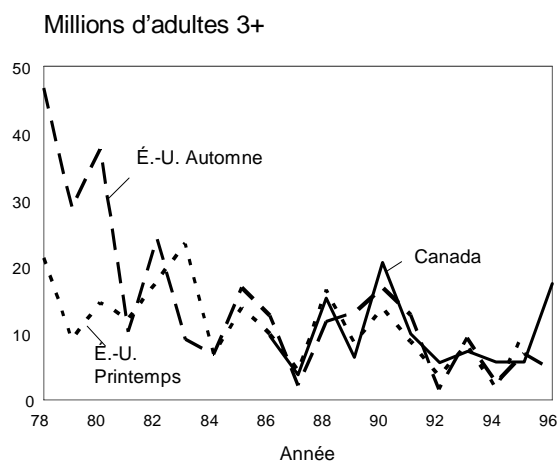


On a estimé les prises totales selon l'âge de 1995 d'après les données d'échantillonnage canadiennes. La classe d'âge de 1990 représentait environ 20 % des prises totales, et celle de 1992 environ 45 % du nombre et du poids des prises totales, soit approximativement 15 % de plus que prévu dans la dernière évaluation.

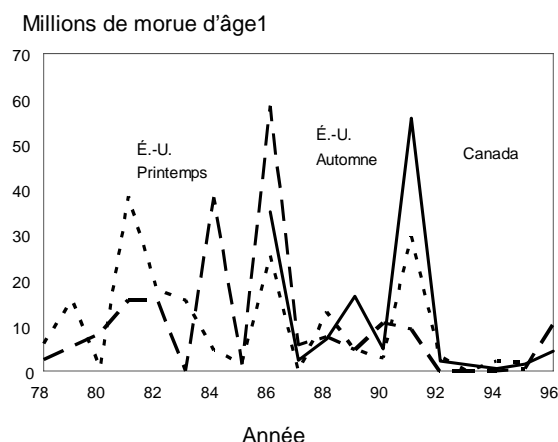
État de la ressource

Les évaluations de l'état du stock ont été fondées sur une analyse des statistiques de débarquements, de la composition des prises commerciales selon l'âge et des tendances de l'abondance établies d'après trois relevés au chalut de fond.

Le relevé d'automne des É.-U. est déphasé d'un an en ce qui concerne la comparaison des indices (âge un à l'automne 1977 par rapport à âge deux au printemps 1978) avec les relevés de printemps du Canada et des É.-U. En général, **les trois relevés** semblent dénoter des forces relatives comparables de classes d'âge et un recul général de l'effectif total depuis 1990. Les indices 3+ des relevés de printemps de 1996 pour le Canada et de 1995 pour les É.-U. ont augmenté par rapport à l'année précédente, tandis que l'indice du relevé d'automne 1995 des É.-U. a régressé.



Les classes d'âge de 1980, 1983, 1985 et 1990 ont été supérieures à la moyenne, tandis que celles des années postérieures à 1990 sont bien en dessous de la moyenne.



Le taux de prises aux engins mobiles a diminué de 1987 à 1994, mais les estimations du taux de 1995 ne sont pas valables car la pêche était alors limitée aux prises accidentelles. Cela étant, les pêcheurs ont signalé que durant la pêche commerciale de 1995, l'abondance de la morue était supérieure à celle de 1994, quoique les taux de prises des bateaux exploitant des AE aient été faibles en automne 1995.

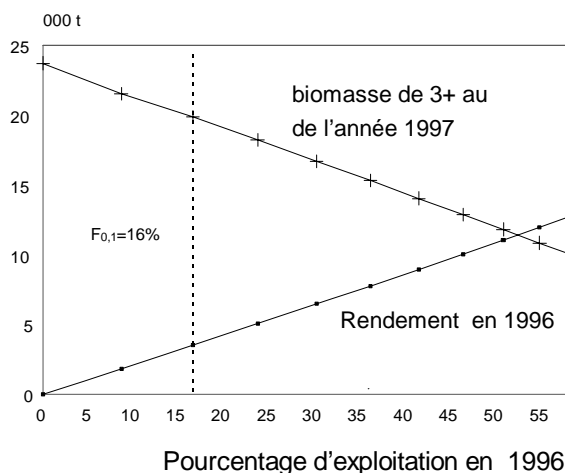
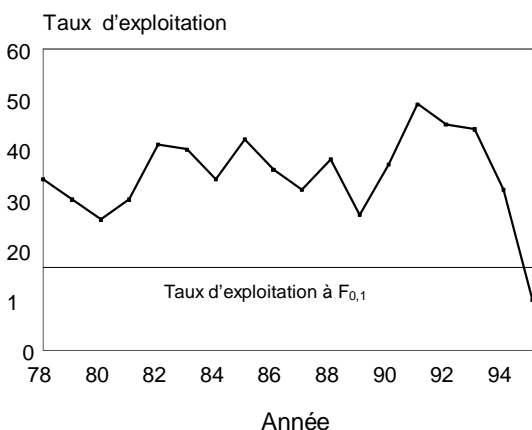
D'après un relevé de recherche à la palangre effectué par l'industrie en 1995, les taux de prises et la composition de celles-ci selon l'âge

étaient comparables à ce qui a été observé dans la pêche. Il est nécessaire d'obtenir des données sur d'autres années avant de pouvoir évaluer les tendances.

Quoique les tendances de population soient comparables à celles de l'année dernière, les estimations pour 1994 et 1995 sont quelque peu supérieures à ce qui avait été indiqué l'an passé, cela notamment pour les raisons suivantes :

- indices de relevé supérieurs en 1996
- exploitation réduite en 1995
- diminution du nombre d'âges utilisé dans le relevé d'automne des É.-U.

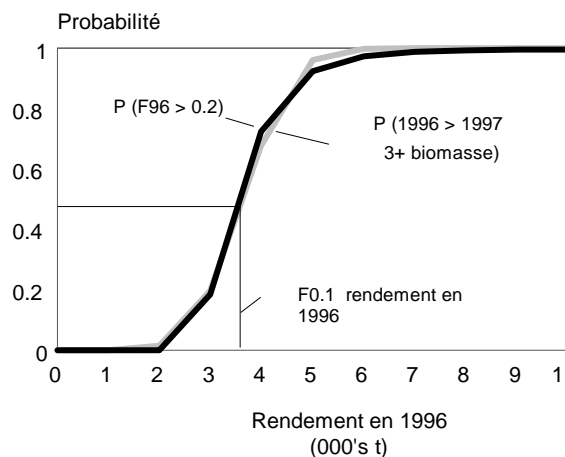
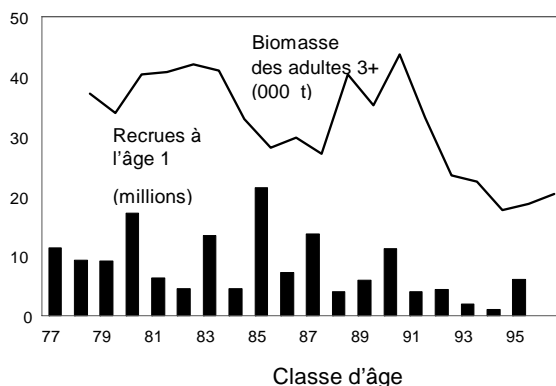
D'après les estimations d'abondance, la biomasse 3+ a connu un recul important, passant de 43 000 t en 1990 au plus bas niveau jamais observé, soit 17 000 t, en 1994. Elle a toutefois légèrement augmenté en 1995 et se situait alentour de 19 000 t au début de 1996. La mortalité par pêche a augmenté rapidement de 1989 à 1991, pour atteindre près de quatre fois le niveau de référence $F_{0,1} = 0,2$. La baisse constatée en 1994, due à la diminution de l'effort, s'est néanmoins traduite par une mortalité par pêche de plus du double de $F_{0,1}$. En 1995, la mortalité par pêche a été encore réduite et ramenée sous $F_{0,1}$, grâce à une autre réduction de l'effort. Le **taux d'exploitation** était supérieur à 40 % entre 1991 et 1993, et se situait à 32 % en 1994 et à environ 10 % en 1995.



Le **recrutement** a été bien inférieur à la moyenne depuis la classe d'âge de 1990; la classe d'âge de 1994 a été la plus basse jamais observée. Les estimations préliminaires de la classe d'âge de 1995 indiquent qu'elle pourrait être de force moyenne.

Voici les rendements et la biomasse d'adultes projetée pour diverses cibles d'exploitation :

Cible d'exploitation 1996	Rendement 1996	Biomasse 3+ en 1997
$F_{0,1}$	3 527 t	19 908 t
2 000 t	2 000 t	21 564 t
$F_{96}=F_{95}$	2 190 t	21 359 t

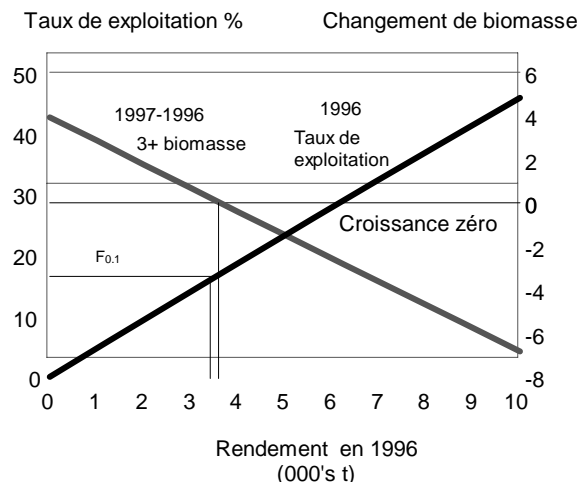


Perspective

La projection de rendement à $F_{0,1}$ pour 1996 indique un rendement **combiné** Canada-É.-U. d'environ 3 500 t. La pêche à ce niveau se traduira par une augmentation de la biomasse du stock 3+ entre 1996 et 1997, de 1 000 t à environ 20 000 t, ce qui est encore très inférieur aux 30 000 à 40 000 t observées entre 1978 et 1990.

Il ressort de l'**incertitude** associée à la projection de rendement que même à $F_{0,1}$ il existe 45 % de probabilité que la biomasse d'adultes diminuera en 1997. Un rendement d'environ 3 000 t en 1996 ramène cette probabilité à environ 20 %. Il importe aussi de noter que des augmentations, même faibles, du

rendement au-delà de $F_{0,1}$ augmentent considérablement les risques de réduction de la biomasse en 1997.



Une comparaison des **taux d'exploitation** en 1996 avec l'augmentation nette de la biomasse 3+ en 1997 révèle que même à un rendement de zéro en 1996 la biomasse pourrait n'augmenter que de 5 000 t environ.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

Joseph J. Hunt
 Station biologique de St. Andrews
 St. Andrews (Nouveau-Brunswick)
 E0G 2X0

TÉL: (506) 529-8854
 FAX: (506) 529-4274
 C. élec. : hunt@wolves.sta.dfo.ca

Références

Hunt, J.J., and M-I. Buzeta. 1996. Biological update of Georges Bank cod in Unit Areas 5Zj,m for 1978-95. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 96/23.